

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 30 mai 2016

Étaient présents :

Messieurs René SCHULLER, Denis LESAIN, Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Sébastien ROBIN Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Aurélie BILLAUDEL, Monsieur Ludovic PIGAULT

Absent excusé :

Absents : Monsieur David VERT

Secrétaire de séance : Madame Aurélie BILLAUDEL

ORDRE DU JOUR :

1) Schéma de coopération intercommunale

Le Maire informe le Conseil qu'il convient de prendre une délibération pour accepter le projet de fusion de la Communauté de Commune de la Moivre à la Coole avec les communes de Courtisols, Poix et Somme-Vesle.

Les statuts et la fiscalité ne seront pas modifiés, seul le nombre de délégués va changer, il est proposé de maintenir les délégués actuels à leur postes et d'ajouter les délégués des trois communes qui vont fusionner.

Le Conseil donne son accord au projet de fusion de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole avec les communes de Somme-Vesle, Courtisols et Poix.

2) Travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux ERDF et France Télécom

Les travaux avancent bien. Rue de Marne, les câbles devaient être enfouis sous les massifs, ce qui s'avère impossible, il est proposé de refaire entièrement les trottoirs de la rue avec une participation du SIEM.

Le Conseil donne son accord à la rénovation entière des trottoirs.

3) Vote des subventions aux associations

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	2016
ADOT51 Association pour dons d'organes et de tissus humains	60 €
Banque Alimentaire de la Marne	60 €
Association contre la myopathie	60 €
Association des paralysés de France	60 €

AFSEP Association pour les sclérosés en plaque	60 €
La ligue contre le cancer	60 €
Vaincre la mucoviscidose	60 €
Verdun 1916 : forêt d'exception, un centenaire, un héritage	60 €
Les amis de la Basilique de l'Épine	60 €
Les amis de nos églises	60 €
Assoc. Départementale des Anciens Maires et Adjointes Marne	60 €
Association des anciens combattants du canton de Marson	60 €
Souvenir français	60 €
JPA Jeunesse Au plein air	60 €
Sarry Sécurisation RN 44	60 €
Comité déviation de Chepy RN44	60 €
ACPA	100 €
Société de musique " Les Enfants De La Marne "	160 €
Association « La Chênevière »	500 €
Les Restos Du Cœur	270 €
A.D.M.R.	400 €
Amicale des sapeurs-pompiers volontaires de St Germain La Ville	600 €
E.M.I.M.	765 €
Famille Rurale	1200 €
Comité des Fêtes de Saint-Germain-La-Ville	1200 €

Les subventions ont été voté à 13 voix pour et 1 abstention.

4) Rapport CorBavis

Le Maire présente le rapport édifié par CorBavis sur l'accessibilité des établissements recevant du public de la commune.

Pour la salle des fêtes, une première demande de travaux a été effectuée pour le changement des portes et la création d'une porte de secours. Le sanitaire handicapé devra être mis aux normes.

A la mairie, il faut faire une demande de dérogation, la construction d'une rampe d'accès s'avère impossible, une sonnette sera installée afin de prévenir l'arrivée d'une personne à mobilité réduite, cette personne pourra alors être accueillie dans la salle du conseil. Une place handicapé sera également créée.

Pour l'église, l'allée actuelle devra être aménagée afin de permettre aux fauteuils de circuler.

Pour l'ancienne école, un sanitaire handicapé devra être réalisé ainsi qu'une place de parking ;

Le Maire propose dans un premier temps de réaliser les travaux de la salle des fêtes et de déposer un dossier Adap pour le reste des ERP. Le Conseil donne son accord.

5) Sacristie

Le rapport de CEBTP montre que le problème de la sacristie n'est pas dû aux fondations, mais viendrait de la toiture. Le Maire propose de faire appel à l'architecte en charge du dossier afin d'établir le devis des travaux à réaliser.

6) PLU

Le Maire a fait appel à l'Agence d'Urbanisme et de développement de l'Agglomération de Châlons-en-Champagne, à l'entreprise Environnement Conseil et la SARL SOTEN pour réaliser des devis pour la révision du PLU.

7) TRI : Territoire à Risque d'Inondation

Le Maire présente divers documents de prévention des risques d'inondations, il rappelle également qu'il faudrait mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde.

8) Ancienne carrière

Il a été proposé au directeur d'Omya Color de préserver le site de l'ancienne carrière. Un accord de principe a été donné.

9) Déchèterie

Le SYMSEM met en place des cartes pour l'accès aux déchèteries, des documents d'information seront prochainement distribués dans les boîtes aux lettres.

10) Convention AFR

Le Maire informe le Conseil de la demande Madame Gaëlle APPERT présidente de l'Association Famille Rurale d'une convention de mise à disposition de l'ancienne école ainsi que de la salle des fêtes pour l'organisation des CLSH.

11) Poteau incendie

Le poteau incendie rue de Marson ne fonctionne plus, les poteaux incendie étant à la charge de la commune, un devis pour son remplacement a été demandé en partenariat avec le Syndicat du Mont Louvet.

12) Carrière Blandin

L'ancienne carrière n'a plus de porte, celle-ci étant dangereuse il a été demandé à l'entreprise de remplacer la porte.

13) Gravière

Un terrain comportant une gravière vas être vendue, il est proposé de se porte acquéreur, ce terrain pourrait bénéficier à une école de pêche, au centre de loisir par exemple. Le Conseil donne son accord pour faire une proposition.

14) Gravure

Sur un mur du cimetière, il a été retrouvé une gravure d'un poilu, deux jours après avoir réalisé cette gravure celui-ci est mort à Verdun. Il est proposé de préserver cette gravure en la recouvrant d'une plaque de plexiglass et d'y ajouter un historique. Le Conseil donne son accord.

15) Balade fleurie

Il y a de très bons retours sur les panneaux installés le long de la balade fleurie.

16) Travaux 2017

Le Maire propose de s'interroger sur les travaux qui pourraient être réalisé en 2017. Il est proposé :

- Rue de Beaumont
- Ruelle George
- Rue des Places, effacement de réseaux
- Rue de Marson, réalisation de trottoirs

Des devis vont être demandés afin de poursuivre la réflexion.

Fin du Conseil à 22h20

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

A BILLAUDEL